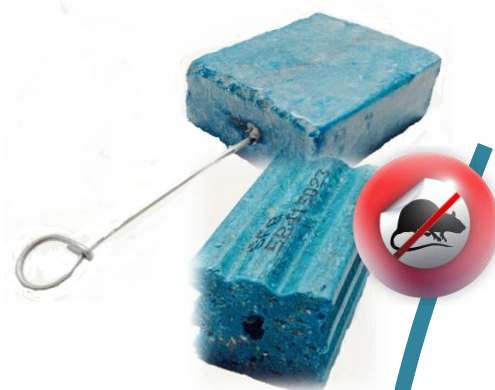


Fiche Technique

SUPER FULGURAT B Bloc Raticide Souricide



INFORMATIONS PRODUIT / INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Nom homologué, caractéristique	SUPER FULGURAT B. Bloc rodenticide EXTRUDE
Type de produit	TP14. Rodenticide
Type de formulation / couleur	BB. Appât en bloc, prêt à l'emploi / Bleu
Substance active, concentration	0,005% DIFENACOUM (N° CAS 56073-07-5)
N° d'AMM	FR-2013-0105
Détenteur de l'AMM	TRIPLAN. AD500. Andorre la vieille

Organismes ciblés	Rats noirs (<i>rattus rattus</i>) Rats bruns (<i>rattus norvegicus</i>) Souris (<i>mus musculus</i>)
Lieux d'utilisation	En intérieur et aux alentours des bâtiments et infrastructures, dans les égouts.
Amérisant	Benzoate de denatonium : 10 PPM

ACTION :

Celle de toutes substances anticoagulantes, qui est le blocage des glandes, produisant la prothrombine, agent de la coagulation du sang. Après ingestion, des hémorragies internes se déclenchent spontanément (intestin-foie), qui provoquent un affaiblissement progressif de l'animal, et la mort au bout.

Les symptômes apparaissent rarement avant 24H00 après ingestion.

L'intervalle entre ingestion et décès (4 à 10 jours), supprime toute méfiance des autres rongeurs, qui ne font pas la relation de cause à effet.

De plus, cet intervalle pourra être mis à profit en cas d'ingestion accidentelle par animaux domestiques ou non cibles.

PRECAUTION D'EMPLOI :

- Utiliser **SUPER FULGURAT B** dans des **postes d'appâtage sécurisés et étiquetés** ou dans des stations d'appâts couvertes.
- Conserver **SUPER FULGURAT B** à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Porter les protections individuelles recommandées (gants,...)
Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'utilisation. Se laver les mains après chaque utilisation.
- Eliminer les produits non consommés et les emballages, dans des endroits pour déchets contrôlés.
Ne pas réutiliser l'emballage.
- Lire l'étiquette sur emballage avant utilisation de **SUPER FULGURAT B**. Consulter la FDS.
- En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Conserver **SUPER FULGURAT B** hors de la portée des enfants et des animaux domestiques ou d'élevage.



PRESENTATION / CONDITIONNEMENT :

- Bloc percé pour poste appât cartons de 10 kilos

USAGE - MISE EN OEUVRE :

● Contre Rats :

Utiliser de préférence **SUPER FULGURAT B** en blocs de 25, 30 ou 40 grammes (maxi 200 grammes d'appâts par poste).

Ils seront mis en place à proximité ou sur les lieux fréquentés par les rongeurs (pistes, long de murs, ...).

L'importante proportion de céréales (plus de 72%) fait de **SUPER FULGURAT B**, un appât d'une appétance exceptionnelle pour les rongeurs.

Le nombre de postes est variable en fonction du niveau d'infestation, et la configuration des locaux à traiter. En principe, 1 poste contenant appât(s) tous les 5 à 10 metres.

Utiliser **SUPER FULGURAT B**, dans des postes spécifiques, sécurisés.

Contrôler les appâts quelques jours après mise en place et renouveler le contrôle, avec réapprovisionnement chaque semaine tant que l'appât est consommé, même partiellement.

Dans les réseaux d'assainissement, après ouverture des tampons sur chaussée, suspendre 1 à 2 blocs **SUPER FULGURAT B** de 100 grammes, à 3 ou 5 cm du fond du niveau moyen des effluents.

Le choix des tampons à ouvrir et traiter se fera en tenant compte des croisements de réseaux, et des conditions de sécurité, liées à la circulation automobile.

Le bloc égout de 100 grammes **SUPER FULGURAT B** ajoute à ses qualités d'appétance une tenue exceptionnelle en réseau d'assainissement du fait d'un surparafinage externe.

● Contre Souris :

Utiliser **SUPER FULGURAT B** en blocs de 20 à 40 grammes (maxi 40 grammes d'appâts par poste) mis en place à proximité ou sur les lieux fréquentés par les rongeurs (pistes, long de murs, angles, ...).

Le nombre de postes est variable en fonction du niveau d'infestation, et la configuration des locaux à traiter. En principe, 1 poste contenant appât(s) tous les 2 metres environ.

Utiliser **SUPER FULGURAT B**, dans des postes spécifiques, sécurisés.

Contrôler les appâts quelques jours après mise en place et renouveler le contrôle, avec réapprovisionnement chaque semaine tant que l'appât est consommé, même partiellement.

INFORMATIONS MEDICALES :

- Action du principe actif : La substance active contenue dans le produit est un anticoagulant, elle a une action anti-vitaminique K.
- Antidote : Vitamine K1 administrée sous contrôle médical.
Contre-indication : Anticoagulant
Centre anti poison : INRS Tél : 01 45 42 59 59

p

Mise à jour : 01/03/2018